



FICHE TECHNIQUE

KEIM CONCRETAL®-CLEANER

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Produit de nettoyage des surfaces en béton à base d'acide hexafluorosilicique. Réagit en cas d'application pour former des composés non nocifs pour la construction. KEIM Concretal-Cleaner est complètement neutralisé lorsqu'il est utilisé de manière appropriée.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Elimination des résidus d'agent de démoulage sur les surfaces en béton neuf. KEIM Concretal-Cleaner peut également être utilisé comme nettoyant pour les surfaces de béton ancien ou d'enduit souillées d'huile ou de graisse.

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- aqueux
- en grande partie sans ajout de solvants (max. 2%)

CARACTÉRISTIQUES DES MATÉRIAUX

- | | |
|----------------|----------------------------------|
| - Densité: | ca. 1,1 - 1,2 g/cm ³ |
| - pH: | environ 1 |
| - Agent actif: | Base d'acide hexafluorosilicique |

TEINTES DE COULEUR

transparent incolore

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

La température de l'air et du support pendant l'application et le séchage doit être ≥ 5 °C.

PRÉPARATION

Diluer KEIM Concretal-Cleaner avec de l'eau dans un rapport de 1:3 à 1:5, selon l'intensité des résidus d'agents de démoulage et des salissures présentes. Lors du nettoyage de surfaces en béton qui doivent ensuite être traitées uniquement en transparence, il faut diluer au moins dans un rapport de 1:5 avec de l'eau. En cas de dilution plus faible, des résidus clairs, insolubles dans le béton, peuvent apparaître et ne pas être recouverts lors des traitements transparents. (La réalisation de surfaces d'essai est ici recommandée). Les résidus insolubles mentionnés sont totalement inoffensifs et peuvent être recouverts sans problème par toutes les peintures du système KEIM Concretal. Mouiller préalablement les surfaces en béton avant l'application de KEIM Concretal-Cleaner. La surface du béton doit être humide et mate. Brosset ensuite une fine couche de KEIM Concretal-Cleaner dilué selon les besoins. La réaction est immédiate. Rincer ensuite les surfaces traitées avec beaucoup d'eau (tuyau). Pour les surfaces traitées à l'intérieur, le rinçage peut également être effectué avec un chiffon mouillé. L'eau de lavage résultant du nettoyage doit être éliminée en raison de la pollution, en accord avec les autorités compétentes.

TEMPS DE SÉCHAGE

Recouvrable au plus tôt après 12 heures (à 23 °C et 50% d'humidité relative). Si l'humidité relative, l'épaisseur des couches et/ou les températures sont plus élevées, le séchage est retardé en conséquence.

FICHE TECHNIQUE – KEIM CONCRETAL®-CLEANER

CONSOMMATION

environ 0,05 l/m² pour une seule couche.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

NETTOYAGE DES OUTILS

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
20	l	24	canister
5	l	96	canister

6. STOCKAGE

durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	Garder les récipients hermétiquement fermés cool hors gel protégé de la chaleur et de la lumière directe du soleil

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

CODE DE DÉCHETS

Abfallschlüssel: 06 01 06*

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité.

9. CONSEILS GÉNÉRAUX

Couvrir les surfaces à ne pas traiter, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Les éclaboussures sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation doivent être immédiatement rincées avec beaucoup d'eau puis éliminées. Il est interdit de mélanger le produit avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des additifs d'autres systèmes

10. CERTIFICATIONS ET LABELS



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'une expérience pratique. Nos recommandations d'utilisation, tant verbales qu'écrites, sont destinées à fournir une assistance dans le choix de nos produits et n'établissent pas de relation juridique contractuelle. En particulier, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer de l'adéquation de nos produits à l'usage prévu avec le DTU concerné. Les règles de l'Art doivent être respectées. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications qui servent à améliorer le produit ou son application. Cette édition annule et remplace les précédentes.